

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 1 de 11

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

## Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

## Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 2 de 11

## **Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité	
	N° CE	N° CE N° Index N° REACH			
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)				
7722-84-1	péroxyde d'hydrogène, solution à	péroxyde d'hydrogène, solution à %			
	231-765-0 008-003-00-9 01-2119485845-22				
	Ox. Liq. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H271 H332 H302 H314				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7722-84-1	231-765-0	péroxyde d'hydrogène, solution à %	1 - < 5 %
	brouillards); der H271: >= 70 - 1 Corr. 1B; H314:	ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou mique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1026 mg/kg Ox. Liq. 1; 00 Ox. Liq. 2; H272: >= 50 - < 70 Skin Corr. 1A; H314: >= 70 - 100 Skin >= 50 - < 70 Skin Irrit. 2; H315: >= 35 - < 50 Eye Dam. 1; H318: >= 8 - < 50 9: >= 5 - < 8 STOT SE 3; H335: >= 35 - 100	

## Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

Aucune donnée disponible

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler un médecin en cas de malaise.

## Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

# Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 3 de 11

## Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

## Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

## **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Assurer une aération suffisante.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 4 de 11

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

## Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## Information supplémentaire

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

## Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Lumière, Rayonnement thermique.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	1	1,5		VME (8 h)	

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
7722-84-1	-84-1 péroxyde d'hydrogène, solution à %					
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,4 mg/m³		
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	3 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	0,21 mg/m³		
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	1,93 mg/m³		



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 5 de 11

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation				
Milieu enviro	Milieu environnemental				
7722-84-1	péroxyde d'hydrogène, solution à %				
Eau douce		0,013 mg/l			
Eau douce (rejets discontinus)		0,014 mg/l			
Eau de mer		0,013 mg/l			
Sédiment d'e	0,047 mg/kg				
Sédiment marin		0,047 mg/kg			
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		4,66 mg/l			
Sol	0,002 mg/kg				

# 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

#### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

## Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

# Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 6 de 11

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: sans odour

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

pH-Valeur:

Viscosité cinématique:

Hydrosolubilité:

Aucune donnée disponible

très soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

La stabilité de la dispersion:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité: 1,0095 g/cm³
Densité relative: Aucune donnée disponible
Densité apparente: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative: Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules: Aucune donnée disponible

# 9.2. Autres informations

## Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Agent oxydant

# Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

0

Teneur en corps solides: 0
Point de sublimation: Aucune donnée disponible

Point de subilifiation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 7 de 11

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

## 10.2. Stabilité chimique

Lumière

Protéger contre: Forte chaleur

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

#### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur Lumière

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

# Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	•	Méthode
7722-84-1	péroxyde d'hydrogène, s	péroxyde d'hydrogène, solution à %					
	orale	DL50 mg/kg	1026	Rat	Study r	report (1996)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	Study r	report (1983)	other: US EPA Toxic Substance Health Eff
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l				
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l				

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 8 de 11

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Autres informations**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7722-84-1	péroxyde d'hydrogène, solution à %						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	16,4	96 h	Pimephales promelas	Study report (1989)	other:
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1,38	72 h	Skeletonema costatum	Study report (1997)	other: Paris Commission guidelines
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	2,4 mg/l	48 h	Daphnia pulex	Study report (1989)	other:
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,63	21 d	Daphnia magna	Publication (2008)	other:
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	466 mg/l	· '	activated sludge of a predominantly domestic sewag	Study report (1999)	OECD Guideline 209

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
7722-84-1	péroxyde d'hydrogène, solution à %	-1,57

# 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 9 de 11

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

# 12.7. Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport	terrestre (	(ADR/RID)
-----------	-------------	-----------

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport. transport:

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

14.2. Désignation officielle de

transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage:

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 10 de 11

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

<u>d'identification:</u> transport.

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Substances dangereuses oxydantes.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/1148):

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148: toutes les transactions suspectes et les

disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

## Abréviations et acronymes

Ox. Liq: Liquide comburant Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Hydrogène (peroxyde d'), solution à 3 % R réactif Ph. Eur., chapitre 4.1.1

Date de révision: 20.12.2023 Code du produit: 26784 Page 11 de 11

**FUH210** 

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)